

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Claude LANCRENON, Sébastien FOURAGE, Gérard DENIS, Michel KLINGEMANN, Françoise ABSOLU, Jean Claude BENNER, Patrick VALLEE, Jérôme RICOU, Philippe BALIN, Raphaël RAMETTE.

Absents excusés : Stéphanie RAMETTE, Fernand GOURLOT, Michel LECLERCQ (pouvoir à Raphaël RAMETTE), Jean Paul IMBAULT, Guy TOUCHARD (pouvoir à Jean Claude BENNER), Michel THOMAS (pouvoir à Claude LANCRENON), Bernard LELEU (pouvoir à Claude LANCRENON), Denis FOURNIER, Olivier NIOCHE.

Participants à titre consultatif : Hugo LEPETIT.

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18 : 30

Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 12 mars 2024

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Election du Président et du Vice-Président

Un seul candidat pour chaque poste :

- Claude LANCRENON, président actuel. Le président est réélu à l'unanimité des présents et représentés.
- Bernard LELEU, vice-président actuel. Le vice-président est réélu avec 13 voix favorable et une abstention de la part de Jean Claude BENNER.

Cormorans sur le bassin de Saint Santin

Un riverain a interpellé l'ASRL ainsi que l'OFB suite au fait que ses petits enfants ont entendu des coups de feu et retrouvé plusieurs cormorans mort sur le bassin de Saint Santin. Ce problème appelle à une vigilance accrue de la part de l'ASRL. De nombreux renards sont présents sur ce bassin et occasionnent de nombreux dégâts, il n'est pas rare que des détonations soient effectuées pour les faire fuir.

Contrat Territorial 2023-2028

Raphaël RAMETTE a été élu président du contrat territorial 2023-2028. Plusieurs syndic soulèvent le fait que le précédent Contrat Territorial à conduit à une augmentation du risque inondation sur le Loiret. L'évacuation des eaux pluviales sur les Tacreniers est insuffisante surtout si les arrivées d'eaux continuent d'augmenter. La diminution du risque inondation doit rester une priorité dans les programmes d'actions.

Retour sur l'assemblée générale

L'assemblée générale s'est bien déroulée dans la bonne humeur avec de nombreux riverains présents. Si tout le monde reconnaît la qualité des interventions, certains reprochent des longueurs et auraient souhaité une assemblée plus courte. D'autres reprochent une présentation trop centrée sur le commune d'OLIVET. La ville de SAINT PRYVE SAINT MESMIN n'est pas assez représentée alors que c'est sur cette commune qu'il y a le plus de meuniers. De plus le bassin de Saint Santin qui fait la jonction entre Loiret non domaniale et domaniale mériterait d'être mieux mis en avant.

Suite à ces remarques, le président propose la création d'une commission meuniers afin de renforcer l'implication de ces derniers et de mettre plus en avant la commune de SAINT PRYVE SAINT MESMIN.

Point financier

Le président propose d'acheter un tableau représentant les abords du Loiret de l'exposition du « Grenier à sel ». Après échange, les syndics ne sont pas intéressés par cette proposition.

Hugo Lepetit présente ensuite les projets de clôture des régies et de destruction des anciens carnets de navigation. Après en avoir débattu le conseil syndical accepte à l'unanimité des présents et représentés ces deux propositions.

Questions diverses

- Françoise ABSOLU attire l'attention du conseil syndical sur les projets d'urbanisation et notamment d'imperméabilisation des fossés jurés ce qui entrainera une arrivée d'eau plus rapide à la rivière.
- Bernard LELEU propose de créer et de mettre sur le Facebook de l'ASRL des fiches « Le saviez-vous ? ». Ces fiches éducatives permettront de communiquer sur la rivière et de mettre en valeur les problématiques et enjeux. Claude LANCRENON invite les syndics à participer en proposant des projets de fiches à adresser à Hugo LEPETIT.
- Guy TOUCHARD souhaiterait que d'autres syndics participent aux astreintes. Il y a actuellement 3 personnes (Claude LANCRENON, Bernard LELEU, Guy TOUCHARD) qui assurent la surveillance de la rivière lors des 52 astreintes annuelles.

Claude LANCRENON clôture le conseil à 20h45.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT



Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ 06 11 38 28 81
contact@asrl.fr
www.asrl.fr

Le 10/04/2024

Mesdames et Messieurs les syndics

CONVOCAION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra

**Au Secrétariat de l'ASRL,
336 allée Sainte Croix à Olivet.
Le mercredi 24 avril 2024 à 18 : 30**

En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 12 mars 2024**
- **Election du président et du vice-président**
- **Echanges sur l'assemblée générale du 2 avril 2024**
- **Contrat territorial**
- **Point financier : Achat d'une peinture du grenier à sel, clôture des régies**
- **Questions diverses**

Le président,
Claude LANCRENON